Les femmes du baby-boom – hier et aujourd'hui

Louise Earl

Les femmes du baby-boom ont-elles eu un cheminement plus facile sur le marché du travail que les femmes de la génération précédente ou de la génération suivante? Le présent article étudie le degré de réussite des femmes du baby-boom sur le marché du travail en examinant leur situation en 1977 et en 1997 et en comparant cette situation avec celles de la génération précédente et de la génération suivante. Quatre indicateurs sont utilisés dans cette étude : taux d'activité, emploi à temps plein, chômage et rémunération tirée d'un travail à temps plein toute l'année (toutes les données sur la rémunération sont exprimées en dollars de 1997; voir *Sources des données et définitions*).

Les femmes sur lesquelles porte l'étude sont nées entre 1948 et 1952, c'est-à-dire pendant la première vague du baby-boom d'après-guerre[1]. On compare ces femmes, âgées de 25 à 29 ans en 1977, aux femmes âgées de 45 à 49 ans la même année, c'est-à-dire celles qui sont nées entre 1928 et 1932 et dont la première enfance a coïncidé avec le début de la Crise de 1929. Les femmes plus âgées avaient entre 25 et 29 ans dans les années 50, époque où le modèle de la famille traditionnelle à un seul soutien prévalait en Amérique du Nord[2]. Les femmes qui avaient appartenu à la main-d'œuvre rémunérée n'étaient pas encouragées à poursuivre leur carrière après l'accouchement.

On pense aussi que les femmes nées entre 1968 et 1972[3], qui font partie de la «génération X», ont connu à leur arrivée sur le marché du travail un cheminement plus chaotique que celui des femmes du baby-boom (Betcherman et Morissette, 1994; Osberg, Erksoy et Phipps, 1998). En 1997, ces femmes appartenaient au groupe d'âge de 25 à 29 ans.

Louise Earl travaille au sein de la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. Elle peut être jointe au (613) 951-2880 ou à earllou@statcan.ca.

Évolution du marché du travail

Entre 1977 et 1997, l'économie canadienne a connu de profonds changements. Durant cette période, la population a connu deux récessions, dont la seconde a été suivie d'une reprise caractérisée par des taux de chômage un peu plus élevés. Le nombre de travailleurs autonomes et celui des employés dans le secteur des services, deux catégories d'emplois auxquelles sont associés bien souvent des taux de rémunération moyenne moins élevés, ont aussi augmenté au cours des deux décennies.

Bon nombre d'études ont montré que le marché du travail d'aujourd'hui n'est pas tendre pour les jeunes. Des taux de chômage élevés ont entraîné un fléchissement des salaires au niveau d'entrée (Betcherman et Morissette, 1994; Osberg, Erksoy et Phipps, 1998) et une augmentation de la proportion de jeunes adultes qui travaillent à temps partiel. En outre, on a relevé au cours des années 80 et 90 une augmentation de la proportion de familles à deux soutiens, ce qui a fait ressortir la participation accrue des femmes au marché du travail et la nécessité pour les familles d'avoir plus d'un revenu pour subvenir à leurs besoins[4].

Degré de réussite sur le marché du travail des femmes du baby-boom en 1977

Les membres du baby-boom qui ont fait des études universitaires ont été accueillis à bras ouverts sur le marché du travail au cours d'une période d'expansion économique. En 1977, près de six femmes sur dix du baby-boom étaient actives sur le marché du travail (tableau 1)[5]. Par contraste, seulement 53 % des femmes âgées de 45 à 49 ans étaient actives cette année-là. Qui plus est, les femmes occupées de 25 à 29 ans étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses à travailler à temps plein (83 %) que les femmes de 45 à 49 ans (74 %), ce qui donne à penser que les femmes du baby-boom ont peut-être été moins susceptibles d'assumer des obligations familiales[6].

Sources des données et définitions

Les données sur la rémunération sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, et les caractéristiques de la population active, de l'Enquête sur la population active.

La **rémunération** englobe le revenu net tiré du travail indépendant et les salaires annuels d'une personne qui travaille à temps plein toute l'année. L'utilisation d'une mesure fondée sur le travail à temps plein toute l'année réduit au minimum les écarts observés au cours d'une année donnée dans le nombre d'heures de travail rémunérées. Une mesure plus exacte supposerait l'utilisation des données sur les salaires horaires, mais celles-ci n'étaient pas connues en 1977 et ne sont pas calculées pour les travailleurs autonomes.

Le travail **à temps plein toute l'année** compte la plupart du temps 30 heures ou plus par semaine pendant 49 à 52 semaines au cours de l'année.

Le **taux de participation** d'un groupe donné correspond au nombre de membres de la population active exprimé en pourcentage de la population de ce groupe.

Les **chômeurs** sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler;
- n'avaient pas cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied et étaient disponibles pour travailler;
- n'avaient pas cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines, mais avaient un nouvel emploi qui devait débuter dans quatre semaines ou moins et étaient disponibles pour travailler.

Le **taux de chômage** d'un groupe donné (celui des femmes de 25 à 29 ans, par exemple) correspond au nombre de chômeurs exprimé en pourcentage du nombre de membres de la population active dans ce groupe.

Tableau 1 : Indicateurs du degré de réussite sur le marché du travail, 1977 et 1997

	1977				1997			
	Femmes du baby-boom 25 à 29	Hommes du baby-boom 25 à 29	Femmes 45 à 49	Hommes 45 à 49	Femmes de la génération X 25 à 29	Hommes de la génération X 25 à 29	Femmes du baby-boom 45 à 49	Hommes du baby-boom 45 à 49
	%							
Caractéristiques de la population active								
Taux d'activité	59,0	94,3	52,7	93,6	77,9	90,5	76,8	90,6
Moins d'une 9e année	6,0	8,6	23,6	32,7	1,1	2,0	5,2	5,6
Diplôme universitaire	15,5	17,5	6,0	9,5	27,1	20,3	19,0	23,1
Taux de chômage	9,0	7,0	6,6	4,4	8,7	10,5	6,5	6,6
Moins d'une 9e année	17,3	13,0	8,9	7,1	20,9	32,2	10,6	14,2
Diplôme universitaire	5,3	3,6	3,7	1,6	5,8	6,3	3,5	4,3
Population active occupée								
Emploi à temps plein	83,4	97,3	74,0	98,5	78,1	92,5	77,4	96,1
Rémunération annuelle moyenne	$ de 1997							
Salariés et travailleurs autonomes à temps plein toute l'année	28 100	38 900	27 000	47 200	27 700	34 800	33 200	46 700

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur les finances des consommateurs

Les taux de chômage nous révèlent que les femmes du baby-boom ont bien réussi, mais pas autant que les femmes qui étaient d'âge moyen en 1977. Elles affichaient en effet un taux de chômage de 9,0 %, ce qui représente au-delà de deux points de plus que le taux observé chez les femmes de 45 à 49 ans. (Les nouveaux entrants dans la population active sont toutefois plus susceptibles d'avoir des taux de chômage plus élevés). Cependant, l'éducation a joué un rôle crucial. Les femmes de 25 à 29 ans munies d'un diplôme universitaire présentaient un taux de chômage sensiblement plus faible (5,3 % en 1977), et on enregistrait chez leurs consœurs du groupe d'âge de 45 à 49 ans un taux de chômage de seulement 3,7 %.

En 1977, les femmes du baby-boom qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 28 100 $ (en dollars de 1997), soit un peu plus que les femmes âgées de 45 à 49 ans (27 000 $), et ce, bien qu'elles travaillaient moins d'heures (1 967 par année, contre 2 059). Cela donne à penser que la demande des compétences des jeunes femmes est plus élevée[7]. De fait, dans cette génération, la proportion de femmes qui avaient fréquenté plus longtemps les établissements d'enseignement était plus élevée que dans la génération précédente. En 1977, la population active comptait au-delà de 15 % de femmes du baby-boom détentrices d'un diplôme universitaire, comparativement à seulement 6 % des femmes âgées de 45 à 49 ans. On observait l'inverse en ce qui a trait à la proportion de femmes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires : seulement 6 % contre 24 % respectivement.

En 1977, les femmes du baby-boom qui étaient munies d'un diplôme universitaire gagnaient en moyenne 37 100 $, contre 26 300 $ pour les femmes qui n'avaient pas de tel diplôme. Cependant, leur rémunération équivalait à 85 % de celle des diplômées de la cohorte plus âgée (tableau 2), ce qui reflète peut-être leur manque d'expérience.

Une mesure de l'écart de rémunération entre les générations (comparaisons des taux d'activité et d'emploi à temps plein) révèle qu'en 1977, les femmes du baby-boom avaient mieux réussi que celles de la génération précédente. La seule mesure du degré de réussite sur le marché du travail pour laquelle elles n'ont pas égalé les femmes de 45 à 49 ans était celle liée à l'obtention d'un emploi. Toutefois, cela ne surprend pas, étant donné que l'accession au marché du travail présente des difficultés particulières.

Tableau 2 : Ratios de la rémunération annuelle moyenne

	1977	1997
Total		
Femmes de 25 à 29 ans aux femmes de 45 à 49 ans	1,04	0,83
Femmes de 25 à 29 ans aux hommes de 25 à 29 ans	0,72	0,80
Femmes de 45 à 49 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,57	0,71
Hommes de 25 à 29 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,82	0,74
Diplôme universitaire		
Femmes de 25 à 29 ans aux femmes de 45 à 49 ans	0,85	0,66
Femmes de 25 à 29 ans aux hommes de 25 à 29 ans	0,86	0,82
Femmes de 45 à 49 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,59	0,79
Hommes de 25 à 29 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,58	0,64
Scolarité inférieure au niveau universitaire		
Femmes de 25 à 29 ans aux femmes de 45 à 49 ans	1,04	0,86
Femmes de 25 à 29 ans aux hommes de 25 à 29 ans	0,69	0,76
Femmes de 45 à 49 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,58	0,69
Hommes de 25 à 29 ans aux hommes de 45 à 49 ans	0,87	0,79

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les femmes du baby-boom en 1997

Les femmes du baby-boom avaient entre 45 et 49 ans en 1997. Elles arrivaient au terme de leurs années de procréation, mais continuaient d'assumer des obligations familiales. Il se peut que les femmes de cette génération intermédiaire aient à prendre soin de parents âgés tout en continuant d'élever leurs enfants. Le fait de remplir de telles fonctions non liées au marché du travail n'a pas empêché ces femmes d'accroître leur taux d'activité depuis 1977, celui-ci passant de 59 % à 77 %. Au cours des deux décennies à l'étude, leur taux de chômage a reculé à 6,5 %, s'établissant au niveau enregistré chez les femmes de 45 à 49 ans en 1977.

La proportion de femmes actives du baby-boom qui travaillaient à temps plein a diminué, passant de 83 % en 1977 à 77 % en 1997. Cependant, celles qui travaillaient à temps plein toute l'année faisaient en moyenne un plus grand nombre d'heures, soit 2 033 comparativement à 1 967. En outre, une plus forte proportion de ces femmes détenaient des diplômes universitaires en 1997 (19 % comparativement à 15 %).

Si l'on se fie aux données sur la durée moyenne d'occupation des emplois, les femmes âgées de 45 à 49 ans avaient une plus longue expérience de travail que les femmes du même âge en 1977 (près de 12 ans, comparativement à un peu plus de 8 ans). Cela pourrait expliquer, en partie, le fait que leur rémunération annuelle était plus élevée (33 200 $ comparativement à 27 000 $).

Femmes du baby-boom et femmes de la génération X

En 1997, la population active comptait des proportions presque identiques de femmes de la génération X (âgées de 25 à 29 ans) et de femmes du baby-boom (âgées de 45 à 49 ans), proportions qui s'établissaient respectivement à 78 % et à 77 %. On peut voir là un signe du nivellement intergénérationnel de la participation des femmes au marché du travail à la fin des années 90.

L'emploi à temps plein n'était pas aussi répandu qu'en 1977, mais les proportions de femmes du baby-boom et de la génération X qui travaillaient à temps plein en 1997 étaient comparables (77 % et 78 % respectivement). (De nombreuses femmes ont opté pour le travail à temps partiel, en invoquant des préférences personnelles ou des obligations familiales.) Comme on pouvait s'y attendre, les femmes du baby-boom présentaient un taux de chômage moins élevé que celles du groupe plus jeune, ce qui reflète le niveau d'expérience relativement moins élevé de ces dernières.

Le niveau de scolarité pourrait avoir certains liens avec les similitudes observées entre les deux générations. Seule une très faible proportion de femmes dans le groupe plus jeune n'avaient pas terminé leurs études secondaires, tandis que 27 % avaient étudié à l'université. Chez les femmes du baby-boom, les proportions correspondantes s'établissaient à 5 % et 19 %.

Les femmes du baby-boom ont une rémunération plus élevée que celles de la génération X

En 1997, la rémunération des femmes de la génération X équivalait à 83 % de celle des femmes du baby-boom. Ces dernières travaillaient plus d'heures rémunérées, soit 2 033 en moyenne en 1997. Cela représente environ une semaine de plus que les femmes de la génération X (2 001 heures). Toutefois, l'écart entre les deux groupes d'âge semblable était de 60 heures de moins en 1997 qu'en 1977.

La durée d'expérience de travail des femmes de la génération X (46 mois) était presque identique à celle des femmes du baby-boom au début de leur carrière (50 mois) (tableau 3).

Les deux groupes affichaient des taux d'activité et d'emploi à temps plein comparables en 1997. Cependant, les femmes plus jeunes avaient davantage de difficulté à décrocher un emploi. Cela pourrait refléter les difficultés qu'éprouvent les jeunes à se tailler une place sur le marché du travail dans les années 90 (Betcherman et Morissette, 1994).

Tableau 3 : Durée d'occupation des emplois et moyennes annuelles du nombre d'heures de travail chez les salariés et les travailleurs autonomes qui travaillent à temps plein toute l'année

	1977	1997
Femmes de 25 à 29 ans		
Durée de l'emploi (en mois)	50	46
Moyenne annuelle d'heures	1 967	2 001
Femmes de 45 à 49 ans		
Durée de l'emploi (en mois)	98	142
Moyenne annuelle d'heures	2 059	2 033
Hommes de 25 à 29 ans		
Durée de l'emploi (en mois)	49	46
Moyenne annuelle d'heures	2 180	2 197
Hommes de 45 à 49 ans		
Durée de l'emploi (en mois)	168	160
Moyenne annuelle d'heures	2 285	2 253

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

* *La moyenne annuelle du nombre d'heures de travail est obtenue en multipliant le nombre moyen d'heures réelles de travail dans une semaine par le nombre de semaines de travail pour chaque salarié ou travailleur indépendant ayant travaillé à temps plein toute l'année.*

Conclusion

Comparativement aux femmes qui ont 20 ans de plus et à celles qui ont 20 ans de moins, les femmes du baby-boom ont bien réussi sur le marché du travail au fil des années. Âgées de 25 à 29 ans en 1977, ces femmes ont bénéficié au début de leur carrière d'une rémunération plus élevée que celle des femmes de 20 ans plus âgées. Deux décennies plus tard, leur rémunération était plus élevée que celle des femmes de la génération X, alors âgées de 25 à 29 ans. Bien que le taux d'emploi à temps plein diminuait à mesure qu'elles prenaient de l'âge, les femmes ont aussi connu une hausse de leur taux d'activité au cours des deux décennies à l'étude, conjuguée à un recul de leur taux de chômage par âge. Ces indicateurs, pris ensemble, font ressortir le degré de réussite soutenu de ce groupe.

Notes

1 Voir Galarneau (1994b) pour obtenir une définition de «femmes de la première vague du baby-boom».

2 Ce modèle était si ancré dans l'économie qu'il a fallu attendre jusqu'en 1968 pour que l'on prenne en compte la moitié du revenu de la conjointe salariée dans le revenu d'un couple qui faisait une demande d'hypothèque (SCHL, 1988).

3 Dans Galarneau (1994a), les femmes nées entre 1966 et 1975 sont considérées comme appartenant à l'après-baby-boom.

4 Voir Statistique Canada (1994) pour obtenir un complément d'information.

5 À des fins de comparaisons et pour un autre point de vue, on peut trouver des renseignements liés au marché du travail pour les hommes dans les tableaux. Pour un examen des écarts salariaux entre les deux sexes, voir Gunderson (1998).

6 Les femmes du baby-boom retardaient le moment de faire des enfants et de se marier (Galarneau, 1994a).

7 Les femmes du baby-boom occupaient le plus souvent des emplois de bureau, mais celles de la première vague faisaient une transition vers les professions libérales, dont les secteurs de la santé et de l'éducation (Galarneau, 1994a).

Documents consultés

BETCHERMAN, G. et R. MORISSETTE. *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada,* nº 11F0019MPF, nº 63 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

GALARNEAU, D. *Les femmes baby-boom : une génération au travail,* Série «Le Canada à l'étude», nº 96-315-XPF au catalogue, Statistique Canada et Prentice Hall Canada, Ottawa, 1994a.

---. «Les femmes du baby-boom», *L'emploi et le revenu en perspective,* nº 75-001-XPF au catalogue, vol. 6, nº 4, Statistique Canada, hiver 1994b, p. 23-29.

GUNDERSON, M. *Les femmes et le marché du travail canadien : transitions vers l'avenir,* Monographies du recensement, nº 96-321-MPF, nº 2 au catalogue, Séries des monographies du recensement, Statistique Canada et ITP Nelson, Ottawa et Toronto, 1998.

OSBERG, L., S. ERKSOY et S. PHIPPS. «How to value the poorer prospects of youth in the early 1990s», *Review of Income and Wealth,* vol. 44, nº 1, mars 1998, p. 43-62.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *La SCHL : Profil,* Ottawa, SCHL, 1988.

STATISTIQUE CANADA. *Caractéristiques des familles comptant deux soutiens,* nº 13-215-XPB au catalogue, Ottawa, 1994.